FACTURES – Préférences de facturation client

Définissez les préférences de facturation au niveau client pour une facturation flexible. Configurez les conditions de paiement, les options de consolidation et le regroupement depuis le Panneau des tâches client.

Mis à jour 8 septembre 2026

Configuration

Vous pouvez définir des préférences de facturation spécifiques pour chaque client. Ceci offre une flexibilité maximale afin de satisfaire les exigences de facturation du client, incluant les conditions de paiement ou une exigence spécifique de consolidation des factures.

Procédure

1. Aller dans **ENTREPRISES**.
2. Cliquer sur le nom du client concerné.
3. Dans le profil client, faites défiler vers le bas jusqu'au **Panneau des tâches** (Tasks Panel) et cliquez sur *Créer une facture*.

Conditions de paiement

- Sélectionner les conditions convenues avec le client parmi les options disponibles. help.qargo.com
- Cela reflète ce qui est défini dans la section *Informations générales*. Toute mise à jour effectuée ici se répercutera dans les deux sections. help.qargo.com

---

Préférences de facturation

- Il existe plusieurs options pour répondre aux préférences de facturation du client. help.qargo.com
- Cela inclut la possibilité de consolider toutes les commandes sur une seule facture, ou de fournir des factures séparées par commande. help.qargo.com
- On peut aussi limiter le nombre de commandes par facture. help.qargo.com

---

Regroupement des factures personnalisé

- Utiliser l'option *regroupement personnalisé des commandes* (*custom order grouping*) pour créer des règles spécifiques au client concernant la manière dont les factures doivent être regroupées. help.qargo.com
- Il y a **2 types de regroupement** : help.qargo.com
    1. Regroupement selon un champ — basé sur des champs de commande, par exemple : lieux, références, etc. help.qargo.com
    2. Regroupement selon le temps — basé sur le type de date, par exemple : première collecte, puis défini selon un intervalle, p.ex. hebdomadaire. help.qargo.com

---

Logique de priorité des règles

- Une fois définies, ces règles consolideront automatiquement les commandes dans le groupe de facturation approprié. help.qargo.com
- Vous pouvez configurer plusieurs règles, mais le système utilise une logique de *première correspondance* (*first-match*). Cela signifie que si tous les paramètres de la première règle sont remplis, la commande est assignée à ce

groupe. Le système s’arrête alors à cette règle — il est donc crucial de classer les règles par ordre de priorité. help.qargo.com

---

Modifications ponctuelles

- Lors de la création des factures pour le client, il est possible de modifier le regroupement pour une facture spécifique sans changer la configuration principale. Cela permet de s’adapter aux cas exceptionnels. help.qargo.com